sacrifices parmi les professeurs. Pour conjurer cette triste mesure. chacun crut pouvoir renoncer à 100 francs de son traitement et le Supérieur réduisit le sien de moitié, c'est-à-dire à 600 francs. Tous s'ingénièrent à trouver des réductions de dépenses. Désormais, les professseurs s'éclaireraient et se chaufferaient à leurs frais. On supprimerait une division et, dans les deux divisions restantes, un surveillant. Quatre maîtres d'études se trouveraient économisés de la sorte. Non seulement les professeurs accepteraient des surveillances supplémentaires, mais encore un surcroît d'enseignement. Le maître de septième s'ajouterait la huitième, un autre prendrait le dessin, un autre les mathématiques, un autre la musique, un autre le maintien, — le titulaire de ces dernières leçons est resté inconnu. Quant à l'aumônier, il fut sans plus attendre supprimé et les élèves choisirent leur confesseur parmi les professeurs. De figure douce, avenante et sympathique, M. Chapin eut le plus de succès. L'anglais fut donné comme supplément à un maître d'études de honne volonté, M. Gourdon, qui devait être encore professeur de dessin. Heureux collège où la capacité rendait possibles tant de dévouements !

La suppression d'une division et de sept professeurs permettrait une réduction dans le personnel des domestiques sur qui pèseraient d'ailleurs des réformes considérables. Deux religieuses s'occuperaient des plus jeunes enfants et seraient chargées, en outre, de l'infirmerie. On diminuerait les gages du jardinier, du tailleur et du médecin. On ameindrirait les dépenses générales d'éclairage, de chauffage, de papier et d'encre. Enfin, pour que les frais de propreté fussent moins lourds, les élèves n'auraient plus qu'une promenade par semaine. On espérait de ces retranchements une

économie d'environ 16.630 francs.

L'évêque accepta la plus grande partie de ces propositions, tout en se déclarant obligé de s'en tenir à la décision prise. Toutefois, pendant les vacances, les élèves payants de quatrième demandèrent à rentrer; d'autres se présentèrent et, comme le total permettait de couvrir les frais d'un professeur, on consentit à leur faire un cours de troisième où l'on admit même des boursiers diocésains.

Ces décisions entraînèrent tout un remaniement du personnel. Dans l'année scolaire 1843-1844, qui ne ramena que 137 élèves, les professeurs de la troisième à la seplième furent MM. Drouin, Chauvin, Frédéric Matignon, Aubert et Chesneau. M. Chapin, nommé à Beaupréau supérieur d'un pensionnat par lequel on voulait préparer la restauration de l'ancien petit séminaire, fut remplacé par le professeur de mathématiques, M. Moriceau (1). Celui-ci devait rester environ trente années économe. Méticuleux et austère pour les autres comme pour lui-même, il contracta dans les circonstances besogneuses de son début des habitudes de lésinerie dont il ne devait jamais se départir et qui l'ont rendu légendaire. Il mit immédiatement tous ces gens à la portion congrue et se refusa toujours à connaître un autre régime. « Il ayait

⁽¹⁾ Joseph Moriceau, né au Plessis-Macé, le 12 juillet 1811, décédé à Mongazon, le 24 avril 1873.